

Annexe 2 : Le parcours utilisateur entreprise

Afin d'identifier et de sélectionner des établissements, la plateforme propose aux employeurs :

- un moteur de recherche « simple » qui permet de trouver un établissement via son nom, son code UAI ou son SIRET, ou via une recherche par ville ;

The screenshot shows the 'Recherche établissement' page. At the top, there is a header with the French Republic logo, 'L. DUPONT' logo, and links for 'ACCESSIBILITÉ', 'AIDE', and 'L. DUPONT'. Below the header, a navigation bar includes 'ACCUEIL', 'RECHERCHE ÉTABLISSEMENT' (highlighted), 'SYNTHÈSE', and 'SUIVI DES VERSEMENTS'. The main heading is '← Recherche établissement'. Below it, a search box contains the text 'Lancez une recherche et sélectionnez l'établissement (ou la formation) que vous souhaitez soutenir.' and 'Vous devez renseigner au moins un champ de saisie :'. There are two input fields: 'Nom de l'établissement ou Code UAI ou SIRET' and 'Ville'. A note below the first field states: 'Le code UAI doit être composé de 7 chiffres et d'une lettre, exemple : 0470009E'. At the bottom of the search box, there is a blue button 'LANCER UNE RECHERCHE' and a link 'RECHERCHE AVANCÉE'.

- une recherche avancée qui prend en compte l'ensemble des éléments renseignés par l'établissement (localisation, formation...).
- la recherche retourne une liste d'établissements en résultat ;

This screenshot shows the same search page but with results. The search fields are filled with 'Polytech de Lyon' and 'Ville'. The 'LANCER UNE RECHERCHE' button is now active. Below the search box, it says 'Résultat : 1 établissement'. A result card for 'Polytech de Lyon' is displayed, showing 'Villeurbanne | 69100' and a button 'VOIR LA FICHE'.

- l'employeur peut accéder à la fiche établissement qui comprend les informations renseignées par celui-ci (comme le référent, le site internet...);

Accueil > Recherche établissement > Fiche établissement

← Fiche établissement

Polytech Lyon

Adresse

15 Boulevard André Lataret
69100 Villeurbanne

Coordonnées

04 72 43 16 24
ta-polytechlyon@univ-lyon1.fr

Informations

SIRET : Non renseigné
Code UAI : 0993550J

Contact(s)

Élodie Mailly
Responsable communication
elodie-mailly@univ-lyon1.fr
01 67 67 06 81

Site internet de l'établissement

<https://polytech.univ-lyon1.fr/>

[SIGNALER CET ÉTABLISSEMENT](#)

- plus bas sur cette page, figure la proposition de répartir le solde de la taxe d'apprentissage à un établissement (CIO par exemple) ou à une ou des formations de l'établissement (lycée par exemple);

Site internet de l'établissement
<https://polytech.univ-lyon1.fr/>

Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez :

☐ Attribuer à l'établissement
 ☐ Attribuer à une/des formations de l'établissement

[ENREGISTRER MES CHOIX](#)

- NB :** dès lors que l'établissement choisi porte des formations (lycée), si l'employeur sélectionne le niveau Etablissement (« Attribuer à l'établissement »), ce sont l'ensemble de ses formations habilitées (inscrites sur les listes régionales) qui pourront bénéficier du solde de la taxe d'apprentissage. En effet, un établissement de formation ne peut percevoir le solde de la taxe d'apprentissage qu'au titre de ses formations habilitées et les sommes perçues doivent être utilisées pour le développement et la promotion de ces-mêmes formations.

- si l'employeur choisit de verser à une ou plusieurs formations spécifiques (il sélectionne « attribuer à une ou des formations de l'établissement »), il retrouve l'interface suivante :

Site internet de l'établissement
<https://polytech.univ-lyon1.fr/>

Répartition de mon solde

Tous les champs sont obligatoires

Vous souhaitez :

☐ Attribuer à l'établissement
☒ Attribuer à une/des formations de l'établissement

Sélectionnez les formations que vous souhaitez soutenir :

☒ Diplôme d'ingénieur de spécialisation entrepreneuriat et innovation
☒ Diplôme d'ingénieur spécialité génie biomédical
☐ Diplôme d'ingénieur spécialité informatique
☐ Diplôme d'ingénieur spécialité mathématiques appliquées et modélisation
☐ Diplôme d'ingénieur spécialité mécanique
☐ Diplôme d'ingénieur spécialité systèmes industriels
☐ STS - Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE

- lorsqu'il effectue un choix de répartition, le site affiche une interface de ce type :

Nom de l'établissement	Répartition en %	Détail de l'attribution	Actions
Polytech de Lyon			  
École polytechnique universitaire de S			  
INSPE Académie de Lille Hauts-de-Fra			  
Université polytechnique des Hauts-de France			  
Lycée polyvalent Marlioz			  
Lycée polyvalent Marlioz			  

Crédits à répartir

89 %

Nom de l'établissement : **Polytech de Lyon**

Détail de l'attribution : **Établissement**

Part de vos crédits attribués en % : **11**

VALIDER MON ATTRIBUTION

ANNULER MON ATTRIBUTION

Crédits répartis 0 %

ENREGISTRER MES ATTRIBUTIONS

- une fiche de synthèse liste l'ensemble des choix réalisés. Ils ne sont cependant pas encore définitifs :

Nom de l'établissement	Répartition en %	Détail de l'attribution	Actions
Polytech de Lyon	11 %	Établissement	  
École polytechnique universitaire de Savoie	22 %	Formation Ingénieur Systèmes Numériques - Instrumentation	  
INSPE Académie de Lille Hauts-de-France - Université polytechnique des Hauts-de-France	22 %	Formation Pilotage des Organisations Scolaires et Éducatives en France et à l'International (POSEFI)	  
Lycée polyvalent Marlioz	0 %	Formation Management Commercial Opérationnel	  
Lycée polyvalent Marlioz	0 %	Formation Gestion Transport & Logistique Associée	  

Crédits répartis55 %

Crédits restants à répartir45 %

ENREGISTRER MES ATTRIBUTIONS

- **ATTENTION** : l'employeur peut enregistrer ses choix définitivement ou bien garder la possibilité de les modifier en cliquant sur la case : « je souhaite modifier mes choix ultérieurement ».

Si l'employeur ne coche pas cette case, les crédits liés aux choix non réalisés ne seront plus à sa main et seront répartis en fonction des critères nationaux.



Vos choix ont bien été enregistrés !

Sauf précision contraire de votre part, votre répartition est la suivante :

- **55 % de vos crédits** sont attribués à des établissements bénéficiaires et seront mis à disposition dès la prochaine opération bancaire ;
- **45 % des crédits** restants feront l'objet d'une répartition nationale lors de la dernière opération de virement bancaire.

Si vous souhaitez revenir sur vos choix pour attribuer les crédits restants à des établissements, et qu'aucun versement ne soit effectué dans l'immédiat, cochez la case suivante :

☐ Je souhaite modifier mes choix ultérieurement.

VALIDER ET ACCÉDER À LA SYNTHÈSE

VOIR LE SUIVI DES VERSEMENTS